

3 C AMENAGEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 4 Place de l'Églantier
ZAC DE L'AMIRAUT
77183 CROISSY-BEAUBOURG
498 155 498 RCS MEAUX

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 3 C AMENAGEMENT

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 498 155 498 RCS MEAUX

Représentée par :

la société HOLDING DES COUSINS

(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025

(x) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

HOLDING DES COUSINS

Représentée par Christophe POLIMURO

Christophe POLIMURO

SAS 3C AMENAGEMENT

4 PLACE DE L'EGLANTIER

ZAC DE LAMIRAULT

77183 CROISSY BEAUBOURG

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Christophe POUMURO

Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	13 492,36	12 698,89	793,47	2 267,15
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	39 062,48	13 065,00	25 997,48	7 652,40
	Autres immobilisations corporelles	979 727,12	775 358,00	204 369,12	305 606,84
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	429,27		429,27	429,27
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 000,00		9 000,00	9 000,00
TOTAL (II)		1 041 711,23	801 121,89	240 589,34	324 955,66
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	16 764,26		16 764,26	64 643,15
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				31 321,18
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 702 752,96	159 570,27	1 543 182,69	1 251 191,31
	Autres créances	206 358,82		206 358,82	287 626,41
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 063 081,14		2 063 081,14	1 144 431,24
	Charges constatées d'avance	90 360,71		90 360,71	42 740,67
	TOTAL (III)	4 079 317,89	159 570,27	3 919 747,62	2 821 953,96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 121 029,12	960 692,16	4 160 336,96	3 146 909,62
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				9 000,00	9 000,00
(3) dont créances à plus d'un an					

PRESENTATION

Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000,00	200 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000,00	20 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	296 493,24	785 542,90
	Résultat de l'exercice	642 110,65	(489 049,66)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 158 603,89	516 493,24
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 302,63	86 727,94
	Emprunts et dettes financières divers (3)	353 571,99	349 071,41
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 641 879,97	1 374 413,32
	Dettes fiscales et sociales	810 629,46	658 261,53
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	115 948,66	60 163,24
Produits constatés d'avance (1)		44 400,36	101 778,94
Total des dettes		3 001 733,07	2 630 416,38
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		4 160 336,96	3 146 909,62
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		642 110,65	(489 049,66)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 997 434,78	2 595 113,76
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/03/2025.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 160 337** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 048 466** euros et un total **charges** de **12 406 355** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **642 111** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessous et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	13 492,36					13 492,36
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 492,36					13 492,36
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 842,48		22 220,00			39 062,48
	Instal., agencement, aménagement divers	89 446,79		5 487,00			94 933,79
	Matériel de transport	691 126,00				31 588,76	659 537,24
	Matériel de bureau, mobilier	222 541,10		2 714,99			225 256,09
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 019 956,37		30 421,99		31 588,76	1 018 789,60
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	429,27					429,27
	Prêts et autres immobilisations financières	9 000,00					9 000,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 429,27					9 429,27
TOTAL		1 042 878,00		30 421,99		31 588,76	1 041 711,23

Christophe POLMURD

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	11 225,21	1 473,68		12 698,89
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 225,21	1 473,68		12 698,89
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 190,08	3 874,92		13 065,00
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	15 405,16	8 747,74		24 152,90
	Matériel de transport	534 570,51	63 167,48	26 264,51	571 473,48
	Matériel de bureau, mobilier	147 531,38	32 200,24		179 731,62
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		706 697,13	107 990,38	26 264,51	788 423,00
TOTAL		717 922,34	109 464,06	26 264,51	801 121,89

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Christophe POUMURO

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	159 570,27			159 570,27
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	159 570,27			159 570,27
TOTAL GENERAL		159 570,27			159 570,27
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Christophe PALLMURD

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 000,00	9 000,00	
	Clients douteux ou litigieux	191 484,31	191 484,31	
	Autres créances clients	1 511 268,65	1 511 268,65	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	12 656,61	12 656,61	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	540,14	540,14	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	90 995,22	90 995,22	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 157,00	4 157,00	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	98 009,85	98 009,85	
	Charges constatées d'avances	90 360,71	90 360,71	
	TOTAL DES CREANCES	2 008 472,49	2 008 472,49	
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	35 302,63	31 004,34	4 298,29	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 641 879,97	1 641 879,97		
	Personnel et comptes rattachés	131 616,75	131 616,75		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 293,28	176 293,28		
	Impôts sur les bénéfices	61 079,00	61 079,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	413 460,22	413 460,22		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 180,21	28 180,21		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	353 571,99	353 571,99		
	Autres dettes	115 948,66	115 948,66		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	44 400,36	44 400,36		
	TOTAL DES DETTES	3 001 733,07	2 997 434,78	4 298,29	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	51 425,31			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Christophe POLIMURO

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/03/2025	31/03/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	44 400	101 779	(57 379)	-56,38
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	44 400	101 779	(57 379)	-56,38

Christophe POUMURO

Produits et Charges exceptionnels

		31/03/2025
Total des produits exceptionnels		74 144,21
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		52 644,21
Produits des exercices antérieu	52 644,21	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		21 500,00
Prod cessions actifs - Immo co	21 500,00	
Total des charges exceptionnelles		25 325,03
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		20 000,78
Pénalités et amendes	3 302,90	
Charges sur exercices antérieu	16 697,88	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		5 324,25
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	5 324,25	
Résultat exceptionnel		48 819,18

Christophe PALLMURD

3 C AMENAGEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 4 PLACE DE L'ÉGLANTIER
ZAC DE L'AMIRAULT
77183 CROISSY-BEAUBOURG
498 155 498 RCS MEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 642 110,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	642 110,65 euros
-------------------------------	-------------------------

A titre de dividende global à l'Associée Unique	442 000,00 euros
<i>Soit 1 105,00 euros par action</i>	

Le solde	200 110,65 euros
-----------------	-------------------------

A porter en totalité au compte « report à nouveau » dont le solde s'élève ainsi à 496 603,89 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 442 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
La Présidente

Christophe PAUMURO